

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2018)  
**Heft:** 2213

**Artikel:** "Un Bernois de moins, cela ne fait pas un Vaudois de plus" : du nationalisme sportif à une vraie réflexion sur la citoyenneté  
**Autor:** Linder, Wolf  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1023278>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de réduire le délai d'annonce sans pour autant affaiblir les contrôles.

On peine à comprendre l'obstination des dirigeants de l'USS à défendre une procédure aussi inutilement lourde. Tous les acteurs helvétiques partagent l'objectif de lutte contre la sous-enchère salariale et des conditions de

travail. Adapter les mesures d'accompagnement sans abandonner cet objectif constituerait un atout dans les négociations avec Bruxelles.

L'adoption d'un accord institutionnel représente un enjeu d'importance pour notre pays. Cet accord sécuriserait nos rapports avec l'Union et contribuerait à leur développement. En brandissant

la menace du référendum avant même de débattre et de connaître l'éventuelle solution à cet objet de dispute avec l'Union européenne, l'USS (et le parti socialiste, bien silencieux en la matière) font le jeu d'une UDC trop contente de voir se fissurer le camp de ceux qu'elle accuse de sacrifier la souveraineté helvétique sur l'autel européen.

## «Un Bernois de moins, cela ne fait pas un Vaudois de plus»

Du nationalisme sportif à une vraie réflexion sur la citoyenneté

Wolf Linder - 04 août 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33470>

En guise de préambule: pour moi Xherdan Shakiri est un Suisse à part entière, malgré l'aigle à deux têtes. Il a joué pour la Suisse et non pour le Kosovo. Ce choix vaut preuve par l'acte. Point final.

Pourtant une vieille histoire me revient à l'esprit: un paysan bernois émigre dans le canton de Vaud. Vingt ans plus tard, il demande et obtient la bourgeoisie de sa commune. Comblé, il offre un verre de blanc à ses copains de bistrot. «*Que je suis heureux d'être Vaudois*», s'exclame-t-il. A quoi lui répond un grommellement: «*Un Bernois de moins, cela ne fait pas un Vaudois de plus.*»

Ainsi racontée, la répartie nous fait sourire. Mais elle trahit un sentiment difficilement avouable: l'immigré n'est jamais perçu comme un

membre à part entière de sa nouvelle patrie, une qualité reconnue au mieux à la génération suivante.

Et nous voilà en plein dans la polémique à propos des joueurs de la Coupe du monde de football: une équipe nationale où l'on trouve plus d'immigrés et de mercenaires au service de clubs étrangers que de vrais indigènes peut-elle représenter la Suisse? Pour qui bat le cœur de Shakiri lorsque ses mains symbolisent l'aigle à deux têtes? Et Mesut Özil est-il encore un véritable Allemand lorsqu'il pose aux côtés de Recep Erdogan?

A ces questions émotionnelles, les joueurs et responsables sportifs n'ont pas toujours répondu intelligemment. Mais Özil a touché juste en remarquant: «*Si je marque un*

*but, je suis Allemand, sinon je suis un Turc.*» Il nous tend ainsi un miroir: nous abordons la loyauté patriotique de manière opportuniste et irréfléchie. Alors qu'il serait judicieux de faire preuve de moins d'excitation et de moralisme.

Dans quelle mesure l'équipe nationale représente-t-elle la Suisse? Il est permis de se poser la question: quelle part de la Suisse contient le chocolat ou les montres *Swiss Made*? Ou encore *Swiss* ou *Credit Suisse*, totalement ou partiellement en mains étrangères? Aussi longtemps que les deux côtés y trouvent leur compte, personne n'a l'idée de s'exciter sur la question de savoir si cette part est importante ou s'il s'agit d'une simple étiquette. Özil l'a bien exprimé.

Toutefois Shakiri & Co ont attiré notre attention sur des questions qui débordent largement le domaine sportif.

## Double citoyenneté

Le Parlement débat régulièrement de la double citoyenneté, un thème qui jusqu'à présent n'a jamais préoccupé l'opinion publique. Près d'un million de Suisses possèdent plusieurs passeports, la plupart à la suite d'un mariage entre indigènes et étrangers et comme descendants de ces couples. Si la double nationalité est considérée à juste titre comme un droit, elle n'en pose pas moins des problèmes. Ainsi l'usage veut que les diplomates doubles nationaux ne représentent pas la Suisse dans un pays dont ils détiennent le passeport. Même si leur loyauté n'est pas mise en doute, il importe d'éviter de créer l'apparence du soupçon.

Les doubles nationaux disposent d'un privilège dont ne bénéficient pas les «simples» citoyens. Ils peuvent profiter des avantages de plusieurs ordres juridiques et remplir des devoirs tels le service militaire ou la contribution fiscale là où ils sont le moins astreignants. Il est choquant que des doubles nationaux puissent voter dans deux pays, même s'ils ne paient des impôts que dans l'un: codécision sans coresponsabilité. Le principe «*No taxation without representation*», au nom duquel les colons d'Amérique du Nord se sont émancipés de

la couronne britannique, se trouve ainsi nié. Voilà qui semble libéral; mais est-ce justifié?

Il en va de nombreux naturalisés comme de notre paysan bernois. Il n'est pas rare qu'à la table du bistrot on les qualifie de «*Suisses de papiers*». A raison?

Admettons-le: parmi les personnes ayant obtenu leur passeport suisse par le mariage, certaines sont incapables de s'exprimer dans l'une de nos langues nationales. Chacun connaît des naturalisés et des candidats à la naturalisation facilitée peu intéressés par nos particularités et notre culture. Ou bien ces personnes n'ont aucune idée du fonctionnement de notre système politique ou bénéficient de l'aide sociale sans savoir que cet argent ne tombe pas du ciel, mais provient de celles et ceux qui travaillent.

Pourtant la distinction entre «*vrais Suisses*» et «*Suisses de papiers*» manque de pertinence. Car on trouve de «*vrais*» Suisses faisant valoir leurs droits à l'égard de l'Etat social tout en se fiant au fait que «*leur*» argent ait d'abord dû être gagné par d'autres. Et de nombreux Suisses sont aussi peu au courant du système politique que certains immigrés... Dans cette perspective, on peut dire qu'il y a une masse de «*Suisses de papiers*».

Il y a plusieurs raisons à cela. D'une part, la politique est absente de la vie familiale de

*Secondos* comme de Suisses de souche. D'autre part, les uns comme les autres ne bénéficient plus à l'école de ce qu'on appelait «*l'instruction civique*» et qui s'intitule aujourd'hui «*l'éducation politique*». La première a disparu depuis longtemps des plans d'études de l'école secondaire. Et dans la plupart des cantons alémaniques, l'éducation politique n'est plus obligatoire et dépend de la bonne volonté du corps enseignant.

Il s'agit là d'une grave négligence qui cache une conception dangereuse selon laquelle celle ou celui qui est né Suisse a manifestement hérité le gène de la démocratie. C'est pourquoi il n'y a nul besoin d'une formation permettant de développer la participation démocratique ou d'assurer une connaissance approfondie de nos institutions. En clair, on a affaire à une citoyenneté de souche, pire à un nationalisme tribal.

## Indispensable formation politique

Il faut s'y opposer comme le fait le [Campus pour la démocratie](#), un réseau privé de formation politique créé par la Nouvelle Société helvétique. Une tâche qui incombe également aux autorités cantonales responsables de l'instruction publique.

La Suisse devrait accorder davantage d'importance à une formation politique permettant d'acquérir non seulement des compétences mais aussi une

connaissance des institutions. Si l'on en croit les enquêtes comparatives, Suisseuses et Suisses ne s'en sortent pas mieux que les citoyens d'autres pays en matière de connaissances politiques et d'adhésion aux valeurs démocratiques. Voilà qui n'est pas de bon augure, car l'exercice de la démocratie semi-directe impose aux citoyens des exigences plus élevées que la démocratie représentative: voter implique une compréhension minimale des objets en jeu.

Développer l'éducation politique ne permettra certes pas d'améliorer substantiellement la

participation électorale des jeunes et encore moins de faire de ces derniers des élèves modèles de la démocratie. Pour être efficace, cette éducation ne doit pas s'adresser seulement à l'esprit mais également toucher le cœur. J'ai pu observer récemment en Italie des classes entières visiter des musées, des églises et des monuments, parfois amusées mais toujours curieuses des explications de leurs enseignants. Elles faisaient ainsi connaissance de leur héritage culturel, ressentaient leur appartenance et en tirait une fierté.

La Suisse également dispose d'un héritage culturel dont nous pouvons être fiers. Au

milieu du 19e siècle, le Grand Conseil zurichois a prié les professeurs de la faculté de droit de traiter les institutions démocratiques «*avec amour*». Fierté de notre héritage culturel et amour des institutions, voilà le contrepoison au nationalisme tribal, le fondement d'un patriotisme constitutionnel qui connaît ses institutions et assume cet héritage. Nul besoin pour ce patriotisme-là de distinguer Suisses de souche et Suisses de papiers.

*Traduction et adaptation DP d'après l'original allemand. Une version de cet article paraîtra dans une prochaine édition de la [Weltwoche](#).*

## La très controversée stratégie immobilière des CFF

Entre la tentation du profit et le désir d'une politique du logement social

Michel Rey - 01 août 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33463>

De leur propre aveu, les CFF ne sont «*pas seulement la plus grande entreprise de transport de Suisse, mais aussi l'une des plus grandes* sociétés immobilières de notre pays». Sur le long terme, ils prévoient de construire 10'000 logements, dont un tiers à loyer modéré (soit 20% au-dessous du prix du marché). Ces appartements seront réalisés sur une trentaine de sites et resteront en majorité propriété des CFF.

Une option qui va dans le bon

sens selon la gauche, les Verts et les associations de locataires, qui demandent néanmoins une proportion plus importante de logements à caractère social. Une stratégie contraire à l'ordre économique de notre pays pour les associations de propriétaires et les partis de droite: il n'appartient pas à une entreprise ferroviaire de se transformer en promoteur immobilier avec des ambitions sociales.

### Un acteur important du marché immobilier suisse

Les CFF comptent parmi les principaux propriétaires fonciers de Suisse. 94,4 km<sup>2</sup>, c'est la surface des terrains appartenant à l'ancienne régie - soit deux fois la superficie du canton de Bâle-Ville. Un quart environ de cette superficie n'est pas lié à l'exploitation ferroviaire.

Au cours des dix dernières années, les CFF ont investi 4,5